

Du 17 octobre 2019



Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Présent.e.s : Tony BERNARD, Abdelhraman MEFTAH, Michel GONIN, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Christiane SAMSON, Serge PERCHE, Bernard GARCIA, Pierre ROZE, Jean-François DELAIRE, Daniel BERTHUCAT, Jean-Pierre DUBOST, Claude GOUILLON-CHENOT, Ludovic COMBE, Martine MUNOZ.

Absent.e.s excusé.e.s : Claude NOWOTNY, Marie-Noëlle BONNARD

Maires présent.e.s : Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Daniel BALISONI.

1) DATES DE COMMISSIONS A FIXER («AMENAGEMENT HABITAT URBANISME » ET « ENVIRONNEMENT FORET AGRICULTURE») (D)

AMENAGEMENT HABITAT URBANISME : Mardi 12 novembre 2019 à 18h30 à l'espace Coubertin à Courpière.

ENVIRONNEMENT FORET AGRICULTURE : 10 décembre 2019 à 18h au siège de Thiers Dore et Montagne (TDM).

2) POINT SUR LA REDEVANCE SPECIALE (D)

Décision du Bureau Communautaire : Une délibération va être proposée, qui tienne compte de l'existant pour les Communes.

Une harmonisation sera entamée en début de mandature.

Un nivellement débute pour les entités privées et les entités publiques hors Communes.

3) COMPOSITION D'UN COMITE DE PILOTAGE AFIN DE SUIVRE L'ETUDE DE PREFIGURATION D'UN CENTRE SOCIAL OU D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS) (D)

Elus volontaires : Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Marie-Noëlle BONNARD.

4) TERRITOIRE D'INDUSTRIE THIERS AMBERT MONTBRISON / POINT D'AVANCEMENT DU DISPOSITIF (I)

Information faite au Bureau Communautaire.

5) POINT D'AVANCEMENT DU PROJET V70 - VOIE VERTE VAL D'ALLIER (I)

Information faite au Bureau Communautaire.

6) TRANSPORT A LA DEMANDE (D)

Il est demandé au Bureau Communautaire de :

- **Valider** la demande de modification de fréquence des destinations d'Ambert et de Clermont-Ferrand.

Décision du Bureau Communautaire :

Validation.

7) QUESTIONS DIVERSES :

- Courrier de la SEMERAP : La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (TDM) est interpellée pour reprendre des actions dans le syndicat. Une réponse est à produire : Thiers Dore et Montagne (TDM) ne prendra pas les actions et souhaite les faire reprendre par d'autres membres de la SEMERAP.
- Les Kinés du SPA des Bois noirs interpellent la Communauté de Communes en listant des dysfonctionnements. Il est demandé de diligenter un diagnostic afin d'estimer la nature des travaux à engager.
- Départ de Pierre Emmanuel MULOT.
- Vollore Montagne = 30 novembre à 9 h, inauguration de la Mairie et la bibliothèque.
- Travaux : Bernard VIGNAUD a quelques interrogations sur des travaux dont la décision aurait été prise au moment de la fusion.

*Garage attenant à un logement de l'école maternelle de Courpière : Devis à refaire (bois ou autre). Accord de construction d'un garage attenant à un bien appartenant à l'intercommunalité.

*Locaux de la Communauté de Communes situés à Courpière. La perspective est celle de la mise en vente. Il convient de trouver un agent immobilier pour vendre les locaux (Service bâtiments / développement économique)

*Téléphonie à Augerolles : Accord à partir d'un devis en limitant à 2 postes.

* Sols de l'école de Courpière : accord

*Travaux d'électricité, école Courpière. Accord même s'il existe des solutions à trouver au regard des prises de compétences. Le fonds de concours est évoqué.

*Voirie à Palladuc = Il s'agit de la liaison entre la zone de Fontane et **la voie communautaire** départementale 16, soit un tronçon de 300 mètres de long.

Accord pour réhabiliter durablement la voirie.

- Trottinettes : accord pour ré-étalonner les échéances de rachat par le prestataire.
- Les délégués EPFSMAF : la dernière AG de l'EPF n'a pas pu se tenir, faute de quorum.

Il est important que les membres élus soient présents.